

# Les entreprises du transport et de la logistique s'engagent dans la démarche TMS Pros

25 JANVIER 2023



**95 % des maladies professionnelles reconnues dans le secteur du transport et de la logistique sont liés à des troubles musculosquelettiques et 70 % des arrêts de travail identifiés comme tels sont en lien avec le mal de dos.**

Dans l'entreprise Perennot à Besançon, la démarche TMS Pros a été la méthode adaptée pour prévenir les maladies professionnelles des collaborateurs : « Pour nous c'était la bonne période car on souhaitait travailler sur 2 axes : l'attractivité de nos métiers et de l'entreprise mais également de faire baisser le coût de nos accidents du travail et de l'absentéisme ».

[Lire la suite de l'article](#)